

Jean-Pierre
MÉTIER : CHAUFFAGISTE



**MOBILITÉ LIÉE
AU TRAVAIL**



Bilan CO₂ en 2021

MODES DE DÉPLACEMENT :

Jean-Pierre a un travail qui lui impose beaucoup de déplacements, il est totalement dépendant de son véhicule.



Camionnette :

- Trajets domicile-travail : environ 28 km par jour soit 6 384 km annuels 1 tCO₂/an
- Interventions chez les clients : environ 125 km par jour de travail soit 28 500 km annuels 4,6 tCO₂/an



Avion :

Jean-Pierre n'utilise aucun autre mode de déplacement pour son travail 0 tCO₂/an

Bilan CO₂ en 2021

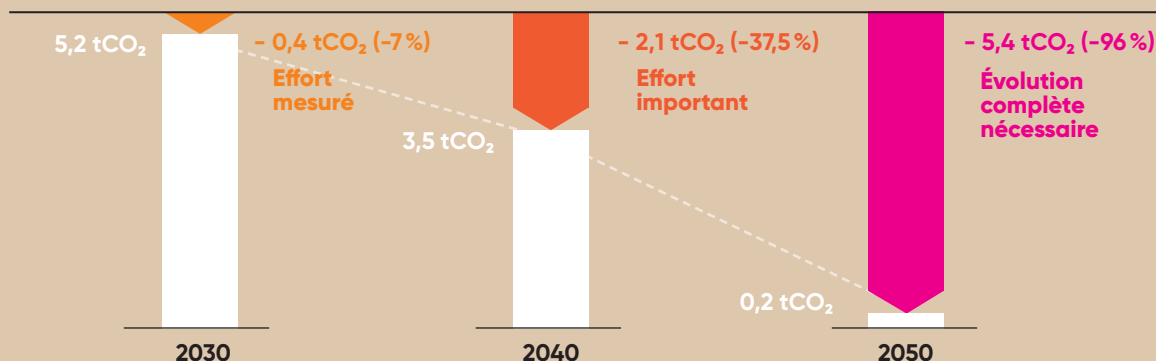
5,6 tCO₂/an

Impact du rationnement d'ici 2050

Pour simplifier, on considère que l'entreprise applique également la diminution à tous ses employés.

Bilan CO₂
en 2021
5,6 tCO₂

Quotas
disponibles



Pistes d'action

Avec le rationnement, l'organisation du travail de Jean-Pierre sera impactée dès 2030.

Pour 2030

- Planifier en amont ses interventions en fonction de leur lieu.
- Mutualiser ses approvisionnements auprès de ses fournisseurs.

Pour 2040

- Il pourrait envisager de réorganiser, avec ses collègues, la clientèle en fonction des zones d'interventions pour optimiser les déplacements.
- Se tourner vers un véhicule moins polluant (hybride par exemple).

Pour 2050

- Changer de véhicule pour aller vers un modèle électrique (hybride ne suffisant pas à réduire assez son bilan carbone).